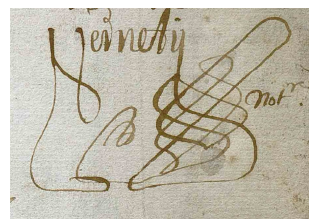


Archives privées

Le caractère privé des dossiers de client et des documents liés au fonctionnement de l'étude

Une convention de dépôt peut être établie pour d'autres types de documents : les dossiers clients, les documents comptables et les documents liés au fonctionnement de l'étude qui relèvent des archives privées et ne sont pas soumises au Code du Patrimoine et à l'obligation de versement aux archives départementales. Ces documents déposés sont alors conservés dans le fonds de l'étude et participent de la connaissance historique du métier et de la société.



Seing manuel de Jean Baptiste Vernety, notaire public et apostolique à Sorgues, 1691



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE

Palais des papes
84000 AVIGNON